



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



MINISTÈRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030

GUIDE DU PARTICIPANT

Groupe Consultatif pour le Financement du PND 2026-2030

« Mobiliser les financements pour accélérer la transformation économique et sociale »

08 – 09 JUILLET 2026

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

Sofitel Abidjan Hotel Ivoire

Plan National de Développement 2026-2030

www.gcpnd.gouv.ci

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	4
1. République de Côte d'Ivoire	5
1.1. Caractéristiques géographiques	5
1.3. Monnaie et change	6
1.4. Télécommunications	6
1.5. Électricité : tension et prises	7
2. Avant le voyage.....	7
2.1. Visas	7
2.1.1. Informations générales sur les visas	7
2.2. Information sanitaire.....	8
2.2.1. Maladies évitables par la vaccination.....	8
2.2.2. Prévention du paludisme	9
2.2.3. Prévention des fièvres hémorragiques : MPOX ou (variole de singe) et la dengue	10
2.2.4. Mesures générales	11
2.2.5. Assurance maladie internationale	11
2.2.6. Dispositif de prise en charge médicale	11
2.2.7. Évacuation sanitaire.....	13
2.2.8. Établissements sanitaires de référence.....	13
2.2.9. Formalités phytosanitaires	14
2.3. Transport.....	14
2.3.1. Transport aérien.....	14
2.3.2. Mobilité urbaine	15
3. Votre séjour	16
3.1. Accueil à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny	16
3.2. Hébergement	17
4. Côte d'Ivoire culturelle et touristique	17
4.1. Langues et diversité culturelle en Côte d'Ivoire	17
4.2 Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire.....	18
4.2. Sites touristiques et monuments historiques	19
4.3. Agences bancaires	22
4.4. Numéros utiles.....	23
4.5 Restauration et gastronomie à Abidjan	23
ANNEXES.....	25
ANNEXE 1 : REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES IVOIRIENNES À L'ÉTRANGER	25
ANNEXE 2 : REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES ÉTRANGÈRES EN CÔTE D'IVOIRE	27

ANNEXE 3 : LISTE DE QUELQUES HÔTELS À ABIDJAN.....	33
ANNEXE 4 : LISTE DE QUELQUES ETABLISSEMENTS BANCAIRES PRÉSENTS EN COTE D’IVOIRE...34	34
ANNEXE 5 : LISTE DE QUELQUES LIEUX DE RESTAURATION A ABIDJAN	36

PRÉAMBULE

La Côte d'Ivoire accueille les 08 et 09 juillet 2026 à Abidjan le **Groupe Consultatif pour le Financement du Plan National de Développement (PND) 2026-2030**, une rencontre de haut niveau destinée à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie de transformation économique et sociale.

Placée sous le thème « **Mobiliser les financements pour accélérer la transformation économique et sociale** », cette rencontre réunira, à l'initiative du Ministère du Plan et du Développement, les partenaires techniques et financiers, les institutions financières internationales, les investisseurs privés ainsi que les principaux acteurs du développement. Elle constituera une plateforme privilégiée d'échanges, de concertation et de mobilisation autour des priorités de développement de la Côte d'Ivoire pour la période 2026-2030.

Les travaux se dérouleront au **Sofitel Abidjan Hotel Ivoire**, situé dans la commune de Cocody. Référence en matière d'accueil de conférences internationales en Côte d'Ivoire, cet établissement dispose d'infrastructures modernes comprenant notamment un auditorium-centre de conférences d'une capacité de plus de 500 places, plusieurs salles de réunion ainsi que des espaces dédiés aux rencontres professionnelles et aux expositions.

Afin de faciliter la participation des délégations et des invités, l'enregistrement ainsi que le retrait des badges et accréditations s'effectueront sur le site de l'événement, selon les modalités qui seront communiquées par le Comité d'organisation.

Les participants sont par ailleurs invités à respecter les dispositions de sécurité et de santé applicables sur le site. À ce titre, il est strictement interdit de fumer dans les salles de réunion, les espaces d'exposition et les lieux de restauration. Un espace spécialement aménagé est prévu à cet effet.

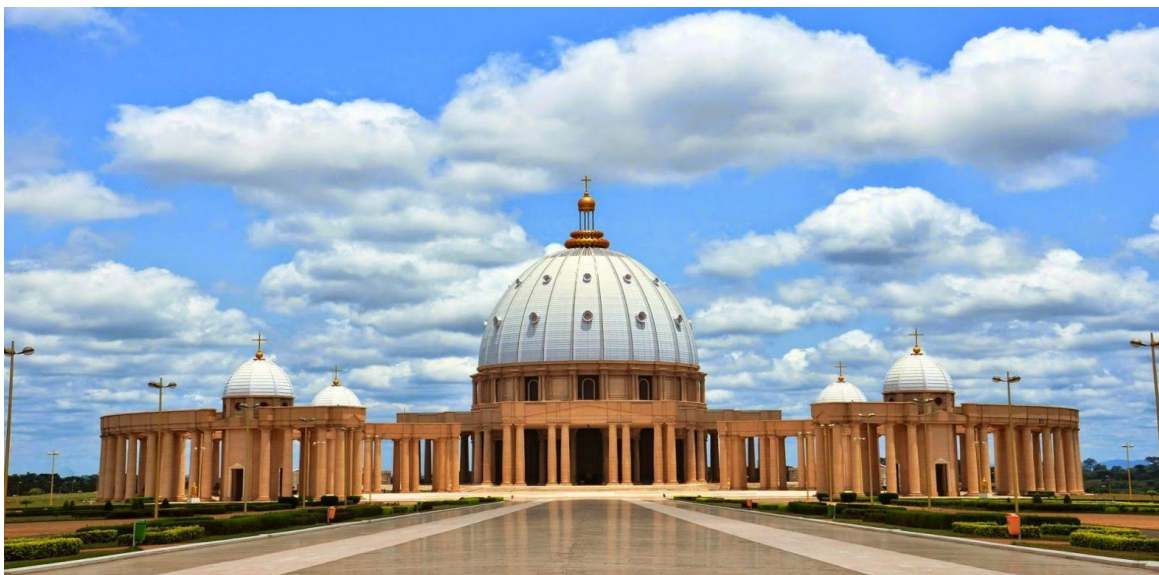
Le présent guide a été élaboré pour accompagner les participants avant et pendant leur séjour en Côte d'Ivoire. Il rassemble l'ensemble des informations pratiques relatives aux formalités d'entrée sur le territoire, aux dispositions sanitaires, aux transports, à l'hébergement ainsi qu'au déroulement de l'événement.

Nous vous souhaitons la bienvenue en Côte d'Ivoire, terre d'hospitalité et de convivialité, où l'accueil est traditionnellement exprimé par le mot « **AKWABA** », symbole de fraternité et de partage.

Nous vous souhaitons un excellent séjour en Côte d'Ivoire et une participation fructueuse aux travaux du Groupe Consultatif pour le Financement du PND 2026-2030.

Pour toute information complémentaire, les participants sont invités à consulter le site officiel de l'événement :
www.gcpnd.gouv.ci





1. République de Côte d'Ivoire

1.1. Caractéristiques géographiques

La République de Côte d'Ivoire s'étend sur une superficie de 322 462 km². Ce pays d'Afrique de l'Ouest est doté aussi bien de stations balnéaires que de forêts tropicales. Sa capitale économique, Abidjan, située aux abords de l'océan Atlantique, en est le principal centre urbain. La capitale politique, Yamoussoukro, se trouve dans le centre du pays, à plus de 200 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan. Elle abrite la Basilique Notre-Dame de la Paix, reconnue comme la plus grande basilique du monde par son volume (voir photo). La population ivoirienne est estimée à environ 32,8 millions d'habitants en 2025.

1.2. Climat

Le climat de la Côte d'Ivoire est de type équatorial humide, caractérisé par des précipitations abondantes dans le sud et le centre du pays. La température moyenne annuelle s'élève à 26,1°C.

Au mois de juillet, Abidjan se trouve en pleine saison des pluies. Les précipitations sont importantes (en moyenne 113 à 261 mm selon les sources), réparties sur environ 12 à 13 jours de pluie. Le ciel est souvent nuageux et l'humidité est élevée.

Dans le nord, zone des savanes, le climat est tropical. La saison des pluies s'étend d'avril-mai à la fin du mois d'octobre. Elle n'est pas très intense, mais atteint souvent des pics en août. Lors de la saison sèche, de janvier à février, l'harmattan, vent chargé de sable et de poussière qui prend naissance dans le Sahara, souffle sur la région.

Dans le sud du pays, le climat est équatorial et très humide. La saison des pluies débute généralement en mai et s'étend jusqu'en novembre, avec une interruption en août et septembre.

Au mois de juillet, la température moyenne à Abidjan est d'environ 25 à 26 °C (minimum : 23 °C la nuit, maximum : 27 à 28 °C l'après-midi). Les participants sont invités à prévoir des vêtements légers adaptés à la chaleur humide et un imperméable en raison des pluies fréquentes.

1.3. Monnaie et change

La monnaie officielle en Côte d'Ivoire est le franc CFA (FCFA), devise commune aux pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Elle peut être échangée dans les banques, les courtiers de change, les agences de voyages et certains hôtels agréés. Le taux de change est publié quotidiennement dans les lieux agréés et les sites Internet spécialisés.

Les « chèques de voyage » et les espèces s'échangent facilement dans les points de change. Les cartes de crédit internationales sont acceptées dans la plupart des hôtels, restaurants, magasins, agences de voyages, sociétés de location de voitures et autres entreprises qui fournissent des services aux touristes.

La monnaie s'échange dans les banques commerciales, les bureaux de change, en ville comme à l'aéroport, et les hôtels. Le franc CFA est lié à l'euro, avec un taux de change fixe de 655,957 francs CFA pour 1 euro.

Les devises convertibles peuvent être échangées librement auprès des banques, des bureaux de change et des principaux hôtels.

1.4. Télécommunications

La Côte d'Ivoire compte actuellement trois opérateurs de téléphonie mobile qui proposent des services de télécommunication cellulaire : Orange, MTN et Moov Africa. Ces sociétés fournissent également l'internet mobile 4G et 3G. Les services sont disponibles à l'arrivée à l'aéroport.

Les services de télécommunications nationales, internationales et via Internet sont disponibles dans tous les principaux hôtels et lieux de résidence de la capitale économique, Abidjan, où se tiendra le Groupe Consultatif.

Les télécommunications sont disponibles en Côte d'Ivoire par le biais des lignes terrestres, des systèmes à large bande et de la fibre optique. Les opérateurs de réseau mobile (Orange, MTN, MOOV) exploitent le système international GSM. Il est possible de choisir un abonnement par contrat ou par carte prépayée. Les cartes prépayées et les recharges de crédit d'appel sont disponibles auprès des distributeurs agréés ainsi que dans les centres commerciaux. Pour les packs Internet 3G/4G sur téléphone mobile, il faut compter entre 1 500 et 2 500 francs CFA pour un forfait de 2,5 Go (valable une semaine) selon l'opérateur. Les numéros de la Côte d'Ivoire sont à dix chiffres. La numérotation commence par :

Code pays : **+225**

- 01 pour MOOV CI
- 05 pour MTN CI
- 07 pour ORANGE CI

1.5. Électricité : tension et prises

L'électricité utilisée en Côte d'Ivoire est de 220 volts, avec des prises européennes standard (norme française).

2. Avant le voyage

2.1. Visas

2.1.1. Informations générales sur les visas

L'entrée en Côte d'Ivoire est subordonnée à l'obtention d'un visa sauf pour les pays membres de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et pour les pays ayant signé des accords particuliers avec la Côte d'Ivoire (Pour plus d'informations, consulter la plateforme officielle de demande de visa électronique : <https://snedai.com/e-visa/>). Par ailleurs, pour entrer en Côte d'Ivoire, un passeport en cours de validité est obligatoire. Une carte d'identité nationale suffit pour les ressortissants de la CEDEAO. La validité des passeports devra être de six mois au moins à compter de la date d'entrée en Côte d'Ivoire.

Les experts des Nations Unies détenteurs d'un passeport ou d'un laissez-passer délivré par l'ONU sont dispensés de visa d'entrée en Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de l'hospitalité réservée à tous les participants au Groupe Consultatif, les autorités de la Côte d'Ivoire entendent faciliter la délivrance de visa à tous les participants dûment enregistrés.

Les participants, y compris ceux provenant des pays où il n'y a pas de représentations diplomatiques ou consulaires ivoiriennes, pourront effectuer leur demande de visa en ligne <https://snedai.com/e-visa/> contre paiement d'un montant d'environ 73 euros . Après le règlement des frais, le demandeur recevra dans sa boîte électronique le reçu de paiement qui ne constitue pas le visa. Le visa électronique, délivré dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables, devra être imprimé par le participant pour le présenter aussi bien à l'enregistrement au départ qu'à l'arrivée à Abidjan.

Les ressortissants de certains pays pourront s'adresser aux missions diplomatiques ivoiriennes pour obtenir un visa biométrique au coût de 58 euros, avec les documents suivants :

- un passeport avec une validité de six mois au moins ;
- un formulaire dûment rempli ;
- une photo d'identité récente (45mm x 35mm) ;

- un justificatif de voyage (lettre d'invitation) ;
- une réservation d'hôtel en Côte d'Ivoire ;
- une attestation de réservation de billet d'avion ou une photocopie du billet d'avion aller-retour.

Des frais de visa, dont sont exonérés les détenteurs de passeport diplomatique ou de passeport de service, pourront être exigés selon le cas.

2.2. Information sanitaire

Avant de se rendre en Côte d'Ivoire, il importe d'avoir un carnet de vaccination international et le vaccin à jour (fièvre jaune). Prenez rendez-vous chez votre médecin traitant au moins une semaine avant votre voyage afin d'obtenir les conseils nécessaires sur les vaccins liés au voyage, la santé et la sécurité des voyageurs. Ceci est particulièrement important si vous êtes sous traitement médicamenteux de longue durée.

2.2.1. Maladies évitables par la vaccination

Plusieurs maladies infectieuses peuvent être évitées par la vaccination. En général, les vaccins sont recommandés pour tous, et plus particulièrement pour les voyageurs. En effet, un voyageur non vacciné a un risque accru de contracter des maladies infectieuses potentiellement gravissimes, voire mortelles.

Vaccin obligatoire pour l'entrée en Côte d'Ivoire : fièvre jaune

En application du règlement sanitaire international (RSI), le vaccin antiamaril ou contre la fièvre jaune est le seul vaccin **obligatoire** pour tout visiteur devant entrer en Côte d'Ivoire. À cet effet, le visiteur doit présenter à son entrée en Côte d'Ivoire un carnet international de vaccination valide contre la fièvre jaune.

Les voyageurs qui ne disposent pas de carnet de vaccination valide pour la fièvre jaune ou de preuve de vaccination antiamaril seront amenés à se faire vacciner (avec le vaccin antiamaril) à l'aéroport d'Abidjan ou aux autres points d'entrée du territoire (terrestres, maritimes, etc.), contre la somme de 7 000 FCFA (11 euros ou 15 dollars américains) et un carnet de vaccination international.

Suivant les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé datant de juillet 2013, une nouvelle vaccination avec le vaccin antiamaril n'est plus indiquée, même après dix ans, comme antérieurement recommandé. Une seule vaccination suffit et immunise à vie.

Si vous n'avez pas été vacciné(e) en raison d'allergies ou de contre-indications, n'oubliez pas d'apporter une lettre médicale officielle explicative.

Autres vaccins recommandés pour les voyageurs séjournant en zone tropicale

Les vaccins mentionnés ci-dessous sont plutôt recommandés et non obligatoires :

- **Vaccin contre la méningite** : le vaccin tétravalent contre les quatre souches A + C + Y + W123 est recommandé et protège pendant trois ans. La maladie se transmet par l'inhalation de bactéries présentes dans les minuscules gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue dans l'air ;
- **Vaccin contre l'hépatite virale A** : une dose unique du vaccin contre l'hépatite A protège pendant six mois, tandis qu'une série de deux doses donnera plus de protection (environ dix ans). L'infection est liée à l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le virus de l'hépatite A ;
- **Vaccin contre l'hépatite virale B** : une dose unique de vaccin contre l'hépatite B protège pour six mois. Pour une immunisation optimale, trois doses sont nécessaires, ce qui permet de protéger pendant dix ans, voire plus. Pour rappel, il est utile de faire un test de dépistage préalable avant toute vaccination. L'exposition au virus de l'hépatite B se fait par contact avec du sang ou des fluides corporels et/ou matériels contaminés ou encore par contacts sexuels non protégés, et enfin de la mère à l'enfant ;
- **Vaccin contre la fièvre typhoïde** : le vaccin est valable trois ans. L'exposition peut se produire par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés.

2.2.2. Prévention du paludisme

La Côte d'Ivoire est classée zone 3 pour le risque de paludisme. Avant le départ, il convient de prendre conseil auprès d'un médecin ou du centre des maladies tropicales de votre pays.

La prévention médicamenteuse ou chimioprophylactique du paludisme (ou malaria) est indiquée pour les personnes provenant de zones exemptes de paludisme et devant séjourner en zones impaludées pour une durée d'au moins une semaine.

La molécule de choix proposée est l'atovaquone/proguanil en comprimés de 250 / 100 mg (malarone, malanil, etc.), avec prise d'un comprimé par jour, le soir. Le traitement doit débuter le jour même de l'arrivée en zone impaludée, durant tout le séjour et à poursuivre pendant 7 jours de retour en zone exempte de paludisme.

Un autre traitement est celui de la Lariam (Méfloquine), comprimé de 250mg. La posologie chez les adultes et enfants de plus de 40 Kg de poids corporel (environ 12 ans d'âge) :

- 01 comprimé la semaine précédant votre arrivée en Côte d'Ivoire.
- 01 comprimé pendant le séjour
- 01 comprimé par semaine pendant les 03 semaines qui suivent votre retour.

La méfloquine 250 mg (lariam ou mephaquin) n'est désormais plus utilisée au regard de ses effets indésirables neurologiques importants.

Parallèlement à la prise de médicament, il est recommandé de réduire, voire d'éviter l'exposition aux piqûres des moustiques de genre anophèles, y compris ceux constituant des vecteurs de transmission de la dengue et de la fièvre jaune.

- *Utilisez une crème ou une lotion antimoustique sur les parties exposées du corps.*
- *Portez des pantalons et des vêtements à manches longues pour éviter les piqûres.*
- *Dormez dans des chambres bien climatisées, aux ouvertures (portes et fenêtres) grillagées ou encore sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide de préférence.*
- *Pulvérisez l'intérieur des chambres avec des insecticides efficaces sur les insectes volants.*

Pour rappel, le paludisme est transmis par la piqûre d'un moustique femelle du genre anophèle infecté.

Les symptômes du paludisme peuvent inclure : fièvre, frissons, maux de tête, courbatures, nausées, vomissements, fatigue, etc. Ces symptômes apparaissent au moins sept à neuf jours, voire plus après la piqûre du moustique infecté. Par conséquent, vous devriez consulter un médecin immédiatement si vous présentez des symptômes évocateurs de paludisme ou de toute autre maladie durant votre séjour en zone tropicale.

Le paludisme ou malaria - se présentant sous deux formes : simple et grave - dispose d'un traitement curatif efficace pour peu que la prise en charge (diagnostic et traitement) soit précoce. Les complications polyviscérales (neurologiques, rénales, hématologiques, etc.) en font la gravité.

De même, n'hésitez pas à consulter immédiatement un médecin si vous avez de la fièvre ou tout autre symptôme à votre retour, tout en notifiant au médecin votre séjour en milieu tropical.

2.2.3. Prévention des fièvres hémorragiques : MPOX ou (variole de singe) et la dengue

La dengue, aussi appelée « grippe tropicale », est une maladie infectieuse causée par le virus du même nom. Le virus est transmis à l'humain par des moustiques du genre Aedes. L'incidence de la dengue progresse actuellement de manière très importante, et l'inscrit aujourd'hui au rang des maladies dites « ré-émergentes ». Les mesures de prévention de la dengue sont les mêmes que celles du paludisme.

La variole du singe est une maladie virale. Elle se transmet à l'homme par contact avec une personne, un animal ou un objet porteur du virus. Elle peut être contractée par contact direct avec le sang, les fluides corporels ou les lésions cutanées d'un animal infecté. La maladie est ainsi nommée parce qu'elle a été détectée chez plusieurs singes dans un laboratoire en 1958.

Cependant, la plupart des animaux susceptibles de contracter la maladie et de la transmettre ensuite à l'homme sont des rongeurs, tels que les rats géants de Gambie, les loirs ou les chiens de prairie. Pour éviter la propagation de la variole de singe en Côte d'Ivoire, les autorités demandent à la population d'éviter de consommer de la viande de brousse et le contact physique avec les animaux sauvages.

2.2.4. Mesures générales

Afin de réduire les risques sanitaires durant leur séjour, les participants sont invités à :

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou utiliser une solution hydroalcoolique ;
- utiliser une solution hydroalcoolique lorsque nécessaire ;
- consommer de l'eau potable ;
- respecter les règles d'hygiène alimentaire ;
- laver soigneusement les fruits et légumes avant consommation lorsque cela est nécessaire ;
- utiliser les installations sanitaires prévues à cet effet ;
- signaler rapidement tout symptôme inhabituel.

Par ailleurs, les animaux en provenance d'un pays tiers doivent être munis d'un certificat sanitaire vétérinaire international (CVI) dûment signé par les services vétérinaires officiels du pays d'origine. Les carnivores domestiques (chiens et chats) doivent impérativement être vaccinés contre la rage et munis d'un certificat de vaccination de plus d'un mois et de moins de onze mois.

2.2.5. Assurance maladie internationale

Chaque participant demeure responsable de sa couverture médicale. Il est fortement recommandé de disposer d'une assurance maladie internationale couvrant :

- les consultations médicales ;
- les examens complémentaires ;
- l'hospitalisation ;
- les évacuations sanitaires ;
- le rapatriement sanitaire, le cas échéant.

2.2.6. Dispositif de prise en charge médicale

Afin d'assurer la sécurité sanitaire des participants, un dispositif médical spécifique sera déployé pendant toute la durée du Groupe Consultatif.

Le **Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU)**, en collaboration avec l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) et le Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM), assure la coordination opérationnelle du dispositif sanitaire.

Les numéros d'urgence sont :

- **Point focal** : Docteur Kouakou (+225) 07 09 33 97 70 ;
- **Service de garde SAMU 24/24** :
 - (+225) 07 49 96 03 24 ;
 - (+225) 05 65 60 10 10 ;
 - (+225) 01 40 64 47 04.

Dispositif 1 : Aéroport International Félix Houphouët-Boigny

- présence d'équipes sanitaires chargées de l'assistance et de l'orientation des participants ;
- disponibilité d'ambulances médicalisées pour la prise en charge d'éventuelles urgences.

Dispositif 2 : Sites d'hébergement

Des postes médicaux avancés seront déployés pour assurer la couverture sanitaire des principales zones d'hébergement :

- Cocody ;
- Plateau ;
- Marcory et communes limitrophes.

Chaque dispositif comprendra :

- un médecin de garde ;
- une ambulance médicalisée.

Les participants sont invités à signaler tout problème de santé à la réception de leur hôtel ou au personnel médical de permanence.

Dispositif 3 : Site des travaux (Sofitel Abidjan Hotel Ivoire)

Le site principal des travaux disposera :

- d'un poste médical avancé ;
- d'une équipe de médecins urgentistes ;
- d'équipes de secouristes du Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires ;

- d'ambulances médicalisées destinées aux éventuelles évacuations sanitaires.

2.2.7. Évacuation sanitaire

En cas de malaise, d'accident ou de toute autre urgence médicale, les premiers soins seront assurés sur place. La démarche à suivre est la suivante :

- informer immédiatement un membre de l'organisation ;
- contacter le poste médical ou le médecin de garde le plus proche ;
- Suivre les instructions de l'équipe médicale ;

Si l'état du participant le nécessite, une évacuation sanitaire sera organisée vers une structure sanitaire de référence identifiée par l'organisation.

Les numéros d'urgence suivants sont disponibles 24 heures sur 24 :

Call center :

- (+225) 07 49 96 03 24
- (+225) 05 65 60 10 10 / 01 40 64 47 04

Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) :

- (+225) 07 88 32 40 50
- (+225) 07 88 48 85 69
- (+225) 07 88 48 85 70

En cas de symptômes évocateurs d'une maladie infectieuse, les participants sont invités à :

- informer sans délai le personnel médical ;
- respecter les mesures sanitaires prescrites par les professionnels de santé ;
- éviter tout déplacement non nécessaire jusqu'à la prise en charge par l'équipe médicale.

2.2.8. Établissements sanitaires de référence

En cas de nécessité, les participants pourront être orientés vers l'un des établissements sanitaires suivants :

- 3 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU de Treichville, CHU de COCODY, CHU d'ANGRE) ;
- Institut de Cardiologie d'Abidjan (au CHU de Treichville) ;
- Institut National d'Hygiène Publique ;
- Polyclinique Internationale Sainte-Anne-Marie (PISAM) ;

- Polyclinique Farah ;
- Polyclinique de l'Indénié ;
- Groupe Médical du Plateau ;
- NOVACARDIO ;

2.2.9. Formalités phytosanitaires

Les végétaux ou produits végétaux en provenance de pays tiers doivent être conformes au décret N° 63-457 du 7 novembre 1963 fixant les conditions d'introduction et d'exportation des végétaux et autres matières susceptibles de véhiculer des organismes dangereux pour les cultures, prévoyant notamment les dispositions suivantes :

- une autorisation préalable d'importation sur le territoire ivoirien devra être demandée au ministère en charge de l'Agriculture et du Développement rural (DPVCQ) ;
- un certificat phytosanitaire devra être présenté aux différents points d'entrées (frontières terrestre, aérienne et maritime) ;
- tout emballage à base de bois (palette, bois de calage, caisse, planche d'emballage, tambour, cageot, plateau de chargement, caisson à anneaux et traîneau) devra être traité et devra porter la marque IPPC de la NIMP 15.

Les frais médicaux étant exclusivement à la charge du participant, il est conseillé d'avoir une assurance internationale.

De retour dans votre pays, en cas de fièvre ou tout autre symptôme, vous devriez immédiatement consulter votre médecin traitant en n'oubliant pas de mentionner que vous avez récemment voyagé en zone tropicale (Côte d'Ivoire). N'hésitez pas non plus à consulter votre médecin traitant si vous avez été mordu ou griffé par un animal, ou si vous avez eu des blessures ou des plaies ouvertes survenues durant votre séjour en milieu tropical.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC – Centers for disease control and prevention).

2.3. Transport

2.3.1. Transport aérien

La compagnie nationale Air Côte d'Ivoire demeure la première compagnie de la zone CEDEAO-CEMAC, avec environ 52 % de part de marché et 7,4 millions de passagers transportés de 2013 à 2024. La compagnie dessert 18 destinations en Afrique de l'Ouest et du Centre, avec une flotte de 12 appareils.

Ci-dessous quelques compagnies régulières.

COMPAGNIE AERIENNE	CONTACT	FREQUENCE DE VOL *
AIR FRANCE	(+225) 27 22 55 86 86 / 07 07 01 99 61	1 vol par jour
BRUSSELS AIRLINES	(+225) 27 21 21 38 70	1 vol par jour
CORSAIR	(+225) 27 20 32 15 00	1 vol par jour
EMIRATES	(+225) 27 24 56 68 77	1 vol par jour
TURKISH AIRLINES	(+225) 27 20 24 23 70	4 vols/ semaine
QATAR AIRWAYS	(+225) 01 55 27 80 80	2 vols /semaine
AIR COTE D'IVOIRE	(+225) 27 21 75 00 75 / 05 66 29 28 14	1 vol par jour
KENYA AIRWAYS	(+225) 27 20 30 31 09 / 27 20 30 31 11	1 vol par jour
SOUTH AFRICAN AIRWAYS	(+225) 27 24 36 09 53 / 05 45 11 86 99	1 fois par jour
ROYAL AIR MAROC	(+225) 01 01 41 41 24	3 vols / semaine
AIR PEACE	(+225) 05 07 46 32 07	2 vols / semaine
AIR BURKINA	(+225) 27 21 58 72 22	4 vols / semaine
TUNIS AIR	(+225) 27 20 22 45 41	6 vols / semaine
AIR SENEGAL	(+225) 07 07 40 30 12	7 vols / semaine
EGYPTEAIR	(+225) 27 20 50 41 13	2 vols / semaine

**Fréquences indicatives susceptibles d'évolution.*

2.3.2. Mobilité urbaine

La ville d'Abidjan dispose d'une grande diversité de moyens de transport adaptés à toutes les classes sociales : autobus de la SOTRA, minibus (Gbaka), taxis collectifs (wôrô wôrô), VTC et taxis classiques.

Des taxis officiels et des VTC (notamment Yango) sont disponibles depuis l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny vers toutes les communes d'Abidjan, disponibles 24h/24 à la sortie de l'aéroport. Les tarifs de l'aéroport au Plateau ou au Sofitel Abidjan Hotel Ivoire varient entre 4 000 et 10 000 FCFA.

2.4. Formalités douanières

Le gouvernement de Côte d'Ivoire facilitera les formalités de douane aux membres des délégations participant au Groupe Consultatif. Des dispositions spéciales seront prises pour alléger les formalités de douane, conformément aux règlements en vigueur du pays.

Un dispositif de contrôle douanier sera spécialement aménagé pour les participants au Groupe Consultatif. La commission chargée du protocole prendra attache avec l'officier de permanence de la Brigade aérogare, pour l'accueil et l'orientation des voyageurs vers le scanner dédié au contrôle des bagages des voyageurs.

Pour ce qui concerne le contrôle des vols privés, la commission chargée du protocole sera invitée à communiquer les plans de vols au Chef de brigade des vols privés 48 heures avant l'arrivée de l'aéronef.

Des agents des Douanes se tiendront à disposition au terminal d'affaires JETEX pour la mise en œuvre des mesures de facilitation.

Il est formellement interdit d'introduire en Côte d'Ivoire des produits prohibés, dont de la drogue et des substances psychotropes de toute nature, notamment la cocaïne, la morphine, l'opium, le cannabis, etc.

Les articles dangereux ne peuvent en aucune façon être introduits dans le pays ou exportés à partir de ce pays. Les armes à feu sont également prohibées. Tout visiteur souhaitant faire entrer une arme de quelque nature que ce soit, y compris des armes de sport, doit obtenir préalablement une autorisation de port d'arme à feu.

Le transport d'alcool est autorisé dans les deux sens mais une limite est imposée : 1 litre pour l'alcool de plus de 22 degrés, 2 litres pour l'alcool de moins de 22 degrés, 4 litres pour le vin, 16 litres pour la bière. Quant aux cigarettes, elles sont limitées à une (01) cartouche soit 200 cigarettes par voyageur.

Tout voyageur à destination ou en provenance de la Côte d'Ivoire doit déclarer les devises et moyens de paiement dont il est porteur au Système de déclaration de devises aux frontières (SYDEF) sur le site internet de la Direction générale des Douanes (www.douanes.ci).

3. Votre séjour

3.1. Accueil à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny

Un comptoir d'information et du protocole sera installé à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan pour faciliter les formalités d'arrivée et de départ des participants.

À leur arrivée, les chefs de délégation seront accueillis par les services du Protocole dans les salons VIP de l'aéroport d'Abidjan.

Des navettes (autobus) assureront le transport des participants de l'aéroport à leur hôtel.

3.2. Hébergement

Sélection d'hôtels à Abidjan (voir annexe 3)

4. Côte d'Ivoire culturelle et touristique

4.1. Langues et diversité culturelle en Côte d'Ivoire

Le Français est la langue officielle de la Côte d'Ivoire. Le pays compte également une soixantaine de langues nationales, reflet de sa riche diversité culturelle et ethnique. Parmi les langues les plus répandues figurent le dioula, le baoulé, le bété, guéré, le yacouba, l'agni, l'attié, l'ébrié et le sénoufo.

La Côte d'Ivoire constitue ainsi, une véritable mosaïque culturelle. La soixantaine de groupes ethniques est répartie sur l'ensemble du territoire national et traditionnellement regroupée en quatre grands ensembles ethnolinguistiques : les Akan, les Krou, les Mandé et les Gour.

Cette diversité s'exprime à travers un patrimoine culturel riche et vivant, notamment :

- les chants et danses traditionnels ;
- les fêtes et célébrations patrimoniales ;
- la sculpture ;
- la vannerie ;
- la poterie ;
- le tissage ;
- la peinture et les arts décoratifs.

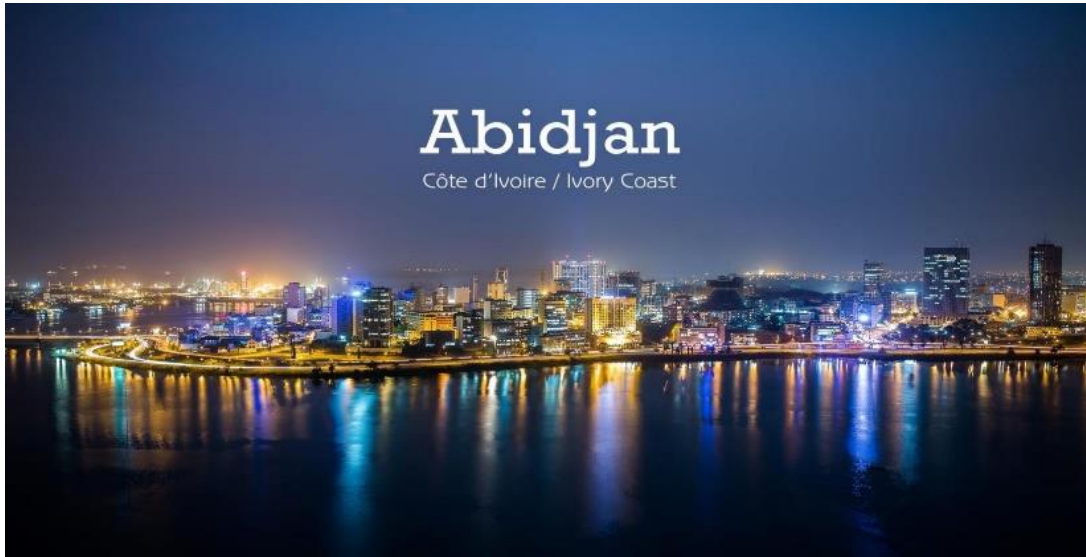
Le groupe Mandé, également appelé Mandingue, est principalement établi dans le nord-ouest du pays. Il regroupe notamment les Malinké, les Bambara, les Dioula, les Fould, etc. Dans la région montagneuse de l'ouest, autour de la ville de Man, vivent notamment les Dan, réputés pour leurs masques et leurs traditions culturelles.

Les peuples Krou occupent principalement une partie de l'ouest, le centre-ouest et le sud-ouest du pays. Les Bété et les Wè constitue les ethnies les plus nombreuses de cet ensemble.

Les peuples Gour, ou Voltaïque, sont principalement établis dans le nord et le nord-est du pays. Ils comprennent notamment les Sénoufo, les Koulango et les Lobi, dont les traditions artisanales et culturelles contribuent fortement au rayonnement du patrimoine ivoirien.

Les Akan, groupe le plus important en nombre, occupent principalement l'est, le centre et le sud-est du pays. Ils comprennent notamment les Baoulé, les Agni, les Abbron (centre et est) ainsi que plusieurs peuples lagunaires tels que les Ébrié, les Adjoukrou et les Appolonien ou Nzima.

4.2 Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire



Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, est la plus grande ville du pays avec plus de 6,3 millions d'habitants. Yamoussoukro, capitale politique et administrative, compte quant à elle environ 280 000 habitants.

Située sur les rives du golfe de Guinée et traversée par la lagune Ébrié, Abidjan constitue l'un des principaux pôles économiques, financiers, culturels et industriels d'Afrique de l'Ouest.

Véritable carrefour régional, la ville connaît une croissance soutenue portée par le dynamisme de son économie, son développement urbain et son ouverture sur le monde. Elle est composée de plusieurs communes aux identités variées. Le Plateau, centre des affaires et siège de nombreuses institutions, ainsi que Cocody, réputée pour ses quartiers résidentiels et ses espaces verdoyants, côtoient des communes dynamiques telles que Marcory, Treichville, Yopougon et Abobo, qui contribuent à la richesse sociale et culturelle de la métropole.

Abidjan abrite également le principal port maritime de la sous-région ouest-africaine, véritable moteur des échanges commerciaux et logistiques de la Côte d'Ivoire.

La ville dispose d'infrastructures modernes offrant aux visiteurs une large gamme de services et de loisirs : établissements hôteliers, complexes sportifs, centres commerciaux, espaces de détente, restaurants, plages et lieux de divertissement.

Parmi les principaux sites d'intérêt figurent le Parc national du Banco, l'un des rares espaces forestiers protégés situés au cœur d'une grande métropole africaine, ainsi que plusieurs édifices religieux emblématiques tels que la Cathédrale Saint-Paul du Plateau et les grandes mosquées de Cocody et de Treichville.

Les visiteurs peuvent également découvrir le Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire, le Musée d'Art Contemporain de Cocody, le village artistique Ki Yi M'Bock, le Centre Artisanal de la

Ville d'Abidjan (CAVA) à Treichville ainsi que les nombreux festivals culturels et musicaux qui rythment la vie de la capitale économique tout au long de l'année.

4.2. Sites touristiques et monuments historiques

Les informations concernant les sites touristiques en Côte d'Ivoire peuvent être consultées sur le site <https://cotedivoiretourisme.ci/> ou <https://www.tourisme.gouv.ci/>.



➤ Tourisme balnéaire

Abidjan est une ville du littoral atlantique sud de la Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest. C'est le principal centre urbain du pays, avec ses gratte-ciel situés dans le quartier du Plateau, qui est le centre des affaires, se dressant au-dessus de la lagune Ébrié. Les sites d'intérêt modernes regroupent la Pyramide au Plateau, un édifice faisant penser à une ziggourat, ainsi que la cathédrale Saint-Paul, qui est une structure inclinée rattachée à une immense croix. Des œuvres d'art, des reliques culturelles et des objets artisanaux sont exposés au Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire. Un zoo se situe dans la commune d'Adjamé et la forêt du Banco se trouve entre la commune de Yopougon et celle d'Abobo. La Côte d'Ivoire bénéficie d'un littoral de près de 570 km de côtes, faisant de ces villes : Grand-Bassam, Assinie, Jacqueville, San-Pedro, Sassandra, Grand-bereby, etc., des joyaux en matière de tourisme balnéaire notamment la somptueuse plage de Monogaga et la sublime « baie des sirènes ».

➤ Écotourisme

Le pays compte huit parcs nationaux et plusieurs réserves naturelles qui présentent une biodiversité exceptionnelle, avec une grande variété de faunes et de paysages du nord au sud. Le gouvernement ivoirien a mis en œuvre un programme de protection des zones sauvages. Il convient d'ajouter les sites et curiosités qu'offrent les villages ivoiriens.

➤ **Tourisme religieux**

La religion en Côte d'Ivoire est caractérisée par une très grande diversité de pratiques. Les confessions religieuses les plus suivies par les populations sont l'islam (38 %), le christianisme et en particulier le catholicisme (22 %) ainsi que le protestantisme (5,5 %). Des habitants restent attachés aux religions traditionnelles (17 %), qui, au demeurant, maintiennent une influence assez forte sur toutes les autres croyances. En marge de ces grands courants, 17 % des habitants du pays pratiquent d'autres religions. Les deux plus grands édifices religieux sont :

- la basilique Notre Dame de la Paix à Yamoussoukro (au centre, 230 kilomètres d'Abidjan), inscrite en 1989, par le livre Guinness des records, comme le plus grand édifice religieux au monde ;
- la Grande mosquée de Kong (nord-est à environ 550 kilomètres d'Abidjan), un édifice religieux musulman détruit en 1897 par Samory Touré et rebâti à l'aube du XXe siècle.

Plusieurs autres édifices religieux font la fierté de la Côte d'Ivoire et permettent à tout croyant de venir se recueillir spirituellement : la cathédrale Saint-Paul du Plateau, la Grande mosquée du Plateau, le Sanctuaire marial d'Abidjan, la Grande mosquée de Yamoussoukro, etc.

➤ **Tourisme sportif**

Plusieurs sports sont pratiqués en Côte d'Ivoire dans des conditions agréables avec des équipements adéquats. Le paysage sportif compte de nombreuses fédérations : le football, le handball, le basketball, le cyclisme, le rugby, l'athlétisme, les arts martiaux dont le taekwondo, la natation, le rallye, le golf, l'équitation, le canoë-kayak, etc.

En Côte d'Ivoire, il existe trois terrains de golf (Abidjan, Yamoussoukro et San Pedro), avec des parcours entre 9 et 18 trous. Chaque année, une compétition internationale est organisée, dotée du trophée Félix Houphouët-Boigny.

➤ **Tourisme culturel**

La Côte d'Ivoire est reconnue pour la richesse et la diversité de son patrimoine culturel. Elle accueille depuis plusieurs décennies des communautés originaires de nombreux pays de la sous-région ouest-africaine qui cohabitent harmonieusement avec les populations ivoiriennes.

Cette diversité culturelle s'exprime à travers de nombreuses formes d'art, de savoir-faire traditionnels et de pratiques culturelles qui constituent l'une des principales attractions de la Côte

d'Ivoire. Elle constitue également l'une des principales richesses du pays et contribue à son identité de terre d'hospitalité, de dialogue et de brassage des peuples.

- **Le bois, le bronze et la vannerie**

Le raphia, le rotin, le bambou et différentes essences de bois sont utilisés dans la confection de vanneries, de meubles d'art et d'objets décoratifs. Le travail du bronze, réalisé selon la technique ancestrale de la cire perdue, demeure également un savoir-faire reconnu dans plusieurs régions du pays.

- **Les statues et les masques**

La principale différence entre statue et masque réside dans le fait que la première reste immobile pendant les cérémonies tandis que le second participe à toutes les phases du rite, attaché autour du visage d'un participant, souvent un initié, dont l'anonymat est préservé.

- **Le tissage et la peinture**

Les Baoulés, les Dioulas et les Sénoufos sont particulièrement réputés pour leur maîtrise de l'art du tissage. Les Sénoufos et les Baoulés se distinguent également par la peinture sur tissu, caractérisée par des motifs géométriques, animaliers ou symboliques. Dans le nord du pays, les teintures végétales, notamment l'indigo et la kola, sont traditionnellement utilisées dans la confection des étoffes.

- **La danse**

La région de l'Ouest est particulièrement réputée pour la richesse de ses danses traditionnelles. Parmi les plus connues figurent le Tématé de Facobly, hommage rendu aux esprits favorables à l'abondance des récoltes, ainsi que la danse des échassiers de Danané et de Gouessesso, qui met en scène de jeunes danseurs masqués réalisant des prouesses acrobatiques sur des échasses pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur.

D'autres danses emblématiques participent également au rayonnement culturel de la Côte d'Ivoire, notamment le Zaouli des communautés Gouro, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le Goli des peuples Akan, et plusieurs danses traditionnelles sénoufo du nord du pays telles que le Boloye.

Cette richesse chorégraphique continue d'inspirer les expressions artistiques contemporaines et a contribué à l'émergence de danses et courants musicaux modernes tels que le Zoblazo, le Zouglo, le Coupé-Décalé et plusieurs autres rythmes qui participent aujourd'hui au rayonnement culturel de la Côte d'Ivoire en Afrique et dans le monde.

- **Les poids à peser l'or**

Les ethnies du groupe Akan sont considérées comme les peuples de l'or. Leur savoir-faire s'exprime notamment à travers les poids à peser l'or, de petites figurines en métal finement

travaillées qui servaient autrefois d'unités de mesure et constituent aujourd'hui des objets d'art très appréciés.

- **La poterie**

Pratiquée par l'ensemble des ethnies du pays et le plus souvent par des femmes, la poterie est très présente chez les Malinké. Jattes, canaris et vases sont généralement façonnés à la main avant d'être cuits au feu traditionnel. Les potières de Katiola figurent parmi les plus réputées de Côte d'Ivoire.

- **Les instruments de musique**

Les instruments de musique occupent une place importante dans les traditions culturelles et les cérémonies des différents peuples de Côte d'Ivoire. Les tam-tams, souvent accompagnés dealebasses ornées de perles ou de cauris, constituent les instruments les plus répandus et rythment de nombreuses fêtes, danses et manifestations traditionnelles à travers le pays.

Le balafon, instrument emblématique des peuples sénoufo du nord de la Côte d'Ivoire, occupe une place particulière dans le patrimoine musical national. Utilisé lors des cérémonies, festivités et manifestations culturelles, il est reconnu pour la richesse de ses sonorités.

À l'instar des danses traditionnelles, ces instruments continuent d'influencer la musique ivoirienne contemporaine. Leurs rythmes et leurs sonorités sont régulièrement intégrés dans les créations modernes, contribuant à l'émergence et à l'évolution de genres musicaux qui participent au rayonnement culturel de la Côte d'Ivoire.

4.3. Agences bancaires

La ville d'Abidjan compte plusieurs banques nationales et internationales. Les filiales des grandes banques internationales telles que BNP Paribas, Société Générale de banque, Crédit Lyonnais, Citibank sont également représentées.

Les principales banques présentes en Côte d'Ivoire disposent d'agences et de distributeurs automatiques dans les principales zones d'hébergement et d'activités du Groupe Consultatif, notamment au Plateau, à Cocody et à Marcory.

Parmi les principaux établissements bancaires figurent :

- Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) ;
- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) ;
- Banque Atlantique Côte d'Ivoire ;
- NSIA Banque Côte d'Ivoire ;
- Ecobank Côte d'Ivoire ;
- Banque Nationale d'Investissement (BNI) ;
- Coris Bank International Côte d'Ivoire.

(Voir annexe 4 pour plus de détails)

Des services de change et de retrait sont également disponibles à l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny ainsi que dans plusieurs établissements hôteliers.

4.4. Numéros utiles

Centre de Coordination des relations des Décisions Opérationnelles (CCDO)	100 /111
Sapeurs-pompiers	180
Docteur KOUAKOU (Point focal SAMU de l'évènement)	(+225) 07 09 33 97 70
Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU)	185 /+225 07 49 96 03 24 / 05 65 60 10 10 / 01 40 64 47 04
Urgence gendarmerie	1110 / 111 / 170
Groupeement des Sapeurs-Pompier Militaires (GSPM)	01 01 80 13 28
Police secours	100 +225 01 70 90 06 00 +225 27 20 25 00 40 +225 01 03 79 91 44

Pour la liste complète des commissariats de la préfecture de police d'Abidjan et de leurs contacts, les participants peuvent consulter le lien suivant : <https://loidici.biz/2024/09/21/commissariats-dabidjan-2/sujets-traites/58458/naty/> .

4.5 Restauration et gastronomie à Abidjan

Abidjan offre une riche diversité gastronomique qui reflète le dynamisme et le cosmopolitisme de la capitale économique ivoirienne.

Les visiteurs peuvent y découvrir les maquis, restaurants typiquement ivoiriens qui occupent une place importante dans la vie sociale et culinaire du pays. Des établissements populaires aux adresses plus raffinées, ils proposent de nombreuses spécialités locales telles que l'attiéké-poisson, le foutou, le kédjénou ainsi que diverses sauces traditionnelles.

La ville compte également de nombreux restaurants proposant des cuisines libanaise, française, italienne, asiatique, indienne et d'autres spécialités internationales, offrant ainsi un large choix adapté aux goûts et aux habitudes alimentaires des visiteurs.

Des restaurants de quartier aux établissements haut de gamme, situés notamment au Plateau, à Cocody et à Marcory, Abidjan dispose d'une offre de restauration variée répondant à tous

les budgets et à toutes les préférences.

Pour plus d'informations sur les établissements de restauration à Abidjan, les participants peuvent consulter le site suivant : <https://www.yafahi-travel.com/restaurants/abidjan>

ANNEXES

ANNEXE 1 : REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES IVOIRIENNES À L'ÉTRANGER

Ambassade	Pays couverts
Afrique	
Afrique du Sud	Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Eswatini (Swaziland), Zimbabwe, Comores, Seychelles, Madagascar, Maurice
Algérie	Algérie
Angola	Angola, Mozambique, Zambie, Malawi
Burkina Faso	Burkina Faso, Niger
Cameroun	Cameroun, République Centrafricaine, Tchad
Congo	Congo
Egypte	Egypte, Soudan, Erythrée
Ethiopie	Ethiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Somalie, Djibouti
Gabon	Gabon, Sao Tome et Principe
Ghana	Ghana, Togo, Benin
Guinee Conakry	Guinée Conakry, Guinée Bissau
Guinee Equatoriale	Guinée Equatoriale
Liberia	Libéria, Sierra Léone
Mali	Mali
Maroc	Maroc
Nigeria	Nigeria
République Démocratique du Congo	République Démocratique du Congo, Burundi, Rwanda
Sénégal	Sénégal, Cap Vert, Gambie, Mauritanie
Tunisie	Tunisie, Libye
Amérique et Caraïbes	Pays couverts par l'Ambassade
Brésil	Brésil, Argentine, Chili, Colombie, Uruguay, Paraguay, Venezuela, Equateur, Pérou
Canada	Canada
Etats-Unis d'Amérique	Etats-Unis d'Amérique, Bahamas, Haïti, Jamaïque, Trinité et Tobago, Grenadine, Dominique
Mexique	Mexique, Cuba, Nicaragua, Honduras
Asie, Pacifique et Océanie	
Arabie Saoudite	Arabie Saoudite, Bahreïn, Koweït, Oman, Yémen

Chine	Chine, Corée du Nord, Thaïlande, Vietnam, Cambodge, Birmanie, Laos, Mongolie
Corée	Corée, Singapour, Malaisie, Papouasie Nouvelle Guinée
Inde	Inde, Bangladesh, Sri Lanka, Népal
Iran	Iran, Syrie, Pakistan, Irak
Israël	Israël
Japon	Japon, Philippines, Nouvelle Zélande, Taïwan, Indonésie, Australie
Liban	Liban, Jordanie
Emirats Arabes-Unis	Emirats Arabes-Unis
Qatar	Qatar
Europe	
Allemagne	Allemagne, Pologne, République Tchèque
Autriche	Autriche, Hongrie, Serbie, Bosnie, Slovénie, Croatie, Moldavie, Roumanie, Slovaquie
Belgique	Belgique, Luxembourg
Danemark	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
Espagne	Espagne, Andorre
France	France, Monaco
Italie	Italie, Grèce, Bulgarie, Albanie, Chypre, Monténégro, Kosovo, Malte, Saint-Marin
Pays-Bas	Pays-Bas
Portugal	Portugal
Royaume-Uni de Grande Bretagne	Royaume-Uni de Grande Bretagne, Irlande, Ecosse, Irlande du Nord et Pays de Galles
Russie	Russie, Ukraine, Bélarusse, Kazakhstan, Tadjikistan, Kirghizstan, Arménie
Saint-Siège Vatican	Saint-Siège Vatican, Ordre Souverain de Malte
Suisse	Suisse
Turquie	Turquie, Géorgie, Macédoine

ANNEXE 2 : REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES ÉTRANGÈRES EN CÔTE D'IVOIRE

REPRÉSENTATION	ADRESSE ET CONTACT
Ambassade de la République d'Afrique du Sud	Abidjan Cocody, Av Jacques Aka, rue monseigneur René Kouassi Boîte postale : 08 B.P 1806 ABIDJAN 08 Tél. : +225 27 22 44 59 63 / 22 44 75 34 Télécopie : +225 27 22 44 74 50 abidjan.finance@foreign.gov.za
Ambassade de la République algérienne démocratique et populaire	Plateau – 53, Boulevard Clozel 01 B.P 1015 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 21 23 40 / 27 20 21 48 54 Télécopie : +225 27 20 22 37 12
Ambassade de la République fédérale d'Allemagne	Abidjan Cocody, en face du Sofitel Abidjan Hotel Ivoire Boîte postale : 01 BP 1900 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 44 20 30 Télécopie : +225 27 22 44 20 41 info@abidjan.diplo.de
Ambassade de la République d'Angola	Abidjan Cocody, Rue de la Canebière Boîte postale : 16 BP 1734 ABIDJAN 16 Tél. : +225 27 22 44 45 91 / 22 44 43 00 Télécopie : +225 27 22 44 46 52 ambangolaci@yahoo.fr
Ambassade du Royaume d'Arabie saoudite	Abidjan Cocody, Rue des Ambassades Boîte postale : 08 B.P 2664 ABIDJAN 08 Tél. : +225 27 22 44 24 91 Télécopie : +225 27 22 44 24 03 mbar966@hotmail.com
Ambassade du Royaume de Belgique	Cocody Boîte postale : 01 B.P 1800 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 48 33 60 Télécopie : +225 27 22 44 16 40 abidjan@diplobel.fed.be
Ambassade de la République fédérative du Brésil	Abidjan Plateau, Immeuble. Alpha 2000 Boîte postale : 01 B.P 3820 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 22 23 41 / 20 21 47 56 Télécopie : +225 27 20 22 64 01 brascote@aviso.ci
Ambassade du Burkina Faso	Abidjan Plateau, non loin du Conseil Economique et Social Boîte postale : 01 B.P 908 ABIDJAN. 01 Tél. : +225 27 20 21 14 93 / 20 21 15 01 Télécopie : +225 27 20 21 66 41 ambassadebfasorci@yahoo.fr
Ambassade de la République du Burundi	Boîte postale : 01 BP 12010 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 21 25 34 12 Telecopie : +225 27 21 25 34 12
Ambassade de la République du Cameroun	Abidjan Plateau, Rue du Commerce Boîte postale : 06 BP 326 ABIDJAN 06 Tél. : +225 27 22 43 88 77 Télécopie : +225 27 22 43 26 03

REPRÉSENTATION	ADRESSE ET CONTACT
	ambacamci@yahoo.fr
Ambassade du Canada	Abidjan-Plateau, Immeuble « Trade Center », Rue Noguès 4e, 6e et 7ème étage 01 B.P 4104 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 30 07 00 / 27 20 21 96 69 Télécopie : +225 27 20 30 07 20 abdjn@international.gc.ca www.canadainternational.gc.ca/cotedivoire/index.aspx?lang=fra
Ambassade de la République centrafricaine	Boîte postale : 01 B.P 3387 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 44 63 44 / 05 78 99 55 / 08 86 40 95
Ambassade de la République populaire de Chine	Cocody, Avenue Jacques Aka, lot n° 45 01 B.P 3691 Abidjan 01 Tél. : +225 27 22 44 59 00 / 27 22 44 69 56 Télécopie : +225 27 22 44 67 81 http://ci.chineseembassy.org/fra/
Consulat honoraire de la République du Congo	Abidjan Treichville, Rue France Amérique Boîte postale : 01 BP 541 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 21 24 69 06
Ambassade de la République démocratique du Congo	Abidjan Plateau Boîte postale : 01 B.P 3961 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 21 33 98 / 05 03 46 64 Télécopie : +225 27 20 21 07 08 missionrdcabidjan3@gmail.com
Ambassade de la République de Corée	Abidjan Cocody, derrière le Lycée Sainte Marie. Boîte postale : 01 BP 3950 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 48 67 03 / 22 48 67 84 Télécopie : +225 27 22 48 67 57
Consulat général du Royaume du Danemark	Abidjan Plateau Boîte postale : 01 BP 6939 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 32 23 97 Télécopie : +225 27 20 32 26 90
Ambassade de la République arabe d'Égypte	Abidjan Plateau, Rue du Commerce Boîte postale : 01 B.P 2104 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 32 79 25 / 20 22 62 31 Télécopie : +225 27 20 22 30 53 embassy.abidjan@mfa.gov.eg
Ambassade du Royaume d'Espagne	Abidjan cocody, Danga impace Able Pokou Boîte postale : 08 BP 876 ABIDJAN 08 Tél. : +225 27 22 44 48 50 / 22 44 45 77 Télécopie : +225 27 22 44 71 22 emb.abidjan@maec.es
Ambassade des États-Unis d'Amérique	Abidjan cocody, Riviéra Golf / Abidjan Treichville, au CHU de Treichville Boîte postale : 01 BP 1712 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 49 40 00 / 20 21 46 72 / 21 21 42 50 / 21 25 41 89 Télécopie : +225 27 22 49 43 20 / 21 24 29 69

REPRÉSENTATION	ADRESSE ET CONTACT
	abidjanProtocol@state.gov
Ambassade de la République fédérale démocratique d'Éthiopie	Abidjan Plateau, inmueble. Nour Al Hayat Boîte postale : 01 B.P 3712 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 21 33 65 / 20 22 69 89 Télécopie : +225 27 20 21 37 09 ambethio@gmail.com
Ambassade de la République française	Plateau Rue Lecoœur, Près Immeuble « Postel 2000 » 17 B.P 175 ABIDJAN 17 Tél. : +225 27 20 20 04 04 / 27 20 20 04 64 Télécopie : +225 27 20 20 04 81 / 27 20 20 05 20 www.ambafrance-ci.org
Ambassade de la République gabonaise	Abidjan Cocody, Danga 01 Tél. : +225 27 22 44 51 54 / 22 44 66 84 Télécopie : +225 27 22 44 75 05
Ambassade de la République du Ghana	Abidjan Cocody, 2 Plateaux, rue j 95 Boîte postale : 01 B.P 1871 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 41 02 88 / 22 41 02 90 Télécopie : +225 27 22 41 03 99 ghanaemb@aviso.ci
Ambassade du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Abidjan Cocody, Rue des ambassades Boîte postale : 01 BP 2581 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 44 98 20 / 22 44 26 69 Télécopie : +225 27 22 48 95 48
Ambassade de la République de Guinée	Abidjan Plateau, rue Croissons Duplex Boîte postale : 08 B.P 2280 ABIDJAN 08 Tél. : +225 27 20 32 17 62 / 06 16 16 47 Télécopie : +225 27 20 32 04 27 ambaguiabidjan@mae.gov.gn
Ambassade de la République de l'Inde	Abidjan Cocody, II Plateaux, à la 7ème tranche, à côté de l'ancien site Notre Voix Boîte postale : 06 B.P 318 ABIDJAN 06 Tél. : +225 27 22 42 37 69 / 22 42 70 79 Télécopie : +225 27 22 42 66 49 amb.office1@eoiabidjan.org
Ambassade de la République d'Iran	Abidjan Cocody, Rue Bélier A49 Boîte postale : 08 B.P 44 ABIDJAN 08 Tél. : +225 27 22 48 01 90 / 22 48 01 94 Télécopie : +225 27 22 48 01 95 iran.ci57@yahoo.com
Ambassade de l'État d'Israël	Cocody Ambassade Sofitel Abidjan Hotel Ivoire, Boîte postale : 01 B.P 1877 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 21 31 78 / 20 22 71 91 Télécopie : +225 27 20 21 87 04 info@abidjan.mfa.gov.il
Ambassade de la République italienne	Abidjan Cocody, Rue Canebière Boîte postale : 01 BP 1905 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 44 61 70 / 22 44 63 61 / 22 48 53 77 / 22 48 69 89 Télécopie : +225 27 22 44 27 51 / 22 44 35 87

REPRÉSENTATION	ADRESSE ET CONTACT
	ambasciata.abidjan@esteri.it
Ambassade du Japon	Abidjan Plateau, Immeuble Alpha 2000 Boîte postale : 01 B.P1329 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 21 28 63 / 20 21 30 43 Télécopie : +225 27 20 21 30 51 administratif@aj.mofa.go.jp
Ambassade de la République libanaise	Abidjan Plateau, Immeuble. Trade Center Boîte postale : 01 B.P 2227 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 33 28 24 / 20 33 25 96 Télécopie : +225 27 20 32 11 37 ambliban@hotmail.com
Ambassade de la République du Liberia	Boîte postale : 01 BP 2514 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 00 01 88 / 05 02 66 90 libemabidjan@gmail.com
Ambassade de l'État de Libye	Plateau, Avenue Houdaille, Immeuble « SIDAM » 1er étage 01 B.P 5725 Abidjan 01 Tél. : +225 27 20 22 01 27 / 27 22 41 36 86 / 27 22 41 41 80 Télécopie : +225 27 22 41 35 74
Ambassade de la République du Mali	Abidjan Plateau, bd Lagunaire Immeuble. le Mali Boîte postale : 01 B.P 2746 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 31 15 70 / 20 31 15 90 Télécopie : +225 27 20 31 15 74 ambassaderci@yahoo.fr
Ambassade du Royaume du Maroc	Abidjan Cocody, vers la Pisam Boîte postale : 01 B.P 146 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 44 56 30 / 22 44 58 37 Télécopie : +225 27 22 44 60 58 sifamaabj@aviso.ci
Ambassade de la République islamique de Mauritanie	Abidjan Cocody, II Plateau, non loin du BMW Boîte postale : 01 B.P 2275 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 41 16 43 / 22 41 54 13 Télécopie : +225 27 22 41 05 77 ambarimabj@yahoo.fr
Ambassade de la République du Niger	Abidjan Marcory, Résidentiel, vers la Pharmacie des Lagunes Boîte postale : 01 B.P 2743 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 21 26 28 14 / 21 26 07 66 Télécopie : +225 27 21 26 07 66 ambassadeniger@yahoo.fr
Ambassade de la République fédérale du Nigéria	Abidjan Plateau, face stade Félix Houphouët Boigny Boîte postale : 01 B.P 1906 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 22 30 82 / 20 21 23 28 Télécopie : +225 27 20 21 38 17 ambigc@yahoo.com
Ambassade du Royaume de Norvège	Abidjan Plateau, bd Lagunaire, Immeuble. N'zarama Boîte postale : 01 BP 607 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 22 25 34 / 20 21 21 66

REPRÉSENTATION	ADRESSE ET CONTACT
	Télécopie : +225 27 20 21 31 99
Consulat du Royaume des Pays-Bas	Marcory Boîte postale : 20 BP 167 ABIDJAN 26 Tél. : +225 27 21 35 29 44 / 21 35 30 65
Ambassade de la Fédération de Russie	Abidjan, cocody, riviera Golf, en face de l'ambassade des USA Boîte postale : 01 BP 7646 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 43 09 59 / 22 43 03 59 Télécopie : +225 27 22 43 11 66 ambrus@aviso.ci
Ambassade de la République du Sénégal	Abidjan Plateau, Immeuble. Nabil Boîte postale : 08 BP 2163 ABIDJAN 08 Tél. : +225 27 22 33 28 76 / 20 32 75 16 Télécopie : +225 27 20 32 53 59 ambassenci@aviso.ci
Ambassade de la Confédération suisse	Abidjan, Plateau, Face Pyramide Boîte postale : 05 B.P 1843 ABIDJAN 05 Tél. : +225 27 20 21 17 21 / 20 30 50 28 Télécopie : +225 27 20 21 27 70
Ambassade de la République du Tchad	Abidjan cocody, 2 plateaux, derrière PACO, non loin de l'ambassade du Ghana Boîte postale : 28 BP 233 ABIDJAN 28 Tél. : +225 27 22 41 75 14 / 48 58 96 87 Télécopie : +225 27 22 41 76 21 / 22 41 76 21 ambatchadabj@yahoo.fr
Consulat honoraire de la République du Togo	Abidjan, II Plateaux Vallons Boîte postale : 01 BP 3788 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 41 56 97 Télécopie : +225 27 22 41 57 00 consulattogo@aviso.ci
Ambassade de la République tunisienne	Abidjan Plateau, Immeuble. Pelieu Boîte postale : 01 BP 6586 Abj 01 Tél. : +225 27 20 22 61 23 / 20 22 62 20 Télécopie : +225 27 20 22 61 24
Ambassade de la République de Turquie	Boîte postale : 01 BP 5137 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 25 51 10 / 07155102 / 60132058 Télécopie : +225 27 20 25 51 10 ambassade.abidjan@mifa.gov.tr
Consulat honoraire d'Ukraine	Abidjan, non loin de la Banque Mondiale, rue Viviane Boîte postale : 01 BP 7048 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 22 48 37 00 Télécopie : +225 27 22 44 25 30
Délégation de l'Union européenne	01 BP 1821 ABIDJAN 01 Tél. : +225 27 20 31 83 50 Télécopie : +225 27 20 21 40 89 delegation-ivory-coast@eeas.europa.eu
Ambassade de l'État de la Cité du Vatican	Boîte postale : 08 BP 1347 ABJ 08 Tél. : +225 27 22 40 17 70 / 22 40 17 74 Télécopie : +225 27 22 44 72 40

REPRÉSENTATION	ADRESSE ET CONTACT
	nuntius.ci@grnail.com

ANNEXE 3 : LISTE DE QUELQUES HÔTELS À ABIDJAN

N°	Nom	Email	Numéros de téléphone	Etoile
1	NOVOTEL ABIDJAN MARCORY	abidjan.meeting@accor.com	002252720349020	5
2	MOVENPICK HOTEL ABIDJAN	abidjan.meeting@accor.com	002252720349020	5
3	PULLMAN ABIDJAN	abidjan.meeting@accor.com	002252720349020	5
4	LA MAISON PALMIER	Info.palmier@lamaisonpalmier.com	+225 27 22 22 00 00 / 07 57 33 73 16	5
5	NOOM HOTEL	info.abidjan@noomhotels.com	+225 25 20 00 80 00	5
6	HOTEL TIAMA	reservation@hotel.tiama.ci	+225 27 20 31 33 33 / +225 07 02 812 880	5
7	APARTHOTEL ADAGIO ABIDJAN MARCORY	abidjan.meeting@accor.com	002252720349020	4
8	NOVOTEL ABIDJAN PLATEAU	abidjan.meeting@accor.com	002252720349020	4
9	ONOMO HOTEL AIRPORT	hebergement.abidjan@onomohotel.com	+225 27 21 21 21 91 / +225 07 87 07 54 20	4
10	ONOMO ALLURE ABIDJAN BAOBAB	allure.abidjan-baobab@onomohotel.com	+225 27 21 71 03 60 / +225 07 08 93 93 77	4
11	HOTEL SILVER MOON	info@silvermoon-ci.com	+225 07 59 92 55 19 / +225 07 0992 9201	4
12	SEEN HOTEL	info.abidjan@seenhotels.com	+225 25 20 00 67 00	4
13	HOTEL VILLA LE PIC	infos@hotel-lepic.com	+225 27 22 46 34 57	4
14	HOTEL FAMILLE MONDIAL	info@famille-mondiale.com	+225 27 22 23 26 91 / +225 27 22 23 27 96	4
15	HOTEL AZALAÏ	reservationaha@azalaihotels.com	+225 27 21 22 25 55 / 07 79 66 40 05	4
16	HOTEL RADISSON BLU	info.abidjan@radissonblu.com	+225 07 21 22 20 20 / 07 78 50 10 05	4
17	IBIS STYLES ABIDJAN PLATEAU	abidjan.meeting@accor.com	002252720349020	3
18	IBIS STYLES ABIDJAN MARCORY	abidjan.meeting@accor.com	002252720349020	3
19	CAPITOL HOTEL	paterne.meyssoum@capitolhotelci.com	+225 27 22 43 36 36 / +225 07 08 44 50 32	3
20	HOTEL LE VAISSEAU	contact@hotellevaisseau.ci	+225 27 22 00 31 39 / +225 05 54 16 55 16	3
21	PALM CLUB	reception@hotelpalmclub.ci	+225 07 16 65 67 66 / +225 27 22 40 53 00	3
22	IVOTEL HOTEL	ivotel@ivotel.com	+225 27 20 25 66 66	3
23	HOTEL PARTICULIER	bonjour@hotelparticulierabidjan.com	+225 27 22 44 16 16 / +225 05 46 23 83 54	3
24	HOTEL LA ROSE BLANCHE	abidjan.roseblanche@sieth.ci	+225 07 08 89 49 22	3
25	HOTEL LAFORGE	hotellaforge2016@gmail.com	+225 27 22 52 04 44 / 07 07 87 93 60	3
26	BLUE BAY HOTEL	reception@bluebayhotelabidjan.com	+225 27 22 47 50 50 / +225 05 84 06 24 18	3
27	HOTEL RESIDENCE LES VALLONS	contact@lesvallonshotel.com	+225 07 07 13 52 82	3
28	HOTEL ICE PASSION	reservation@icepassionci.com	+225 05 06 33 23 94 / +225 07 69 69 61 62	3
29	GRAND HOTEL	contact@grandhotelabidjan.com	(225) 27 20 32 12 00 / (225) 05 54 13 63 16	3
30	MILIET HOTEL	reservation@miliethotel.com	+225 27 21 34 25 28 / 07 88 85 06 13	3
31	ROBERT' S HOTEL	commercial@robertshotel.ci	+225 07 01 06 17 34 / 07 77 58 85 16	3
32	HOTEL LE GRIFFON	hotel.griffon@yahoo.fr	+225 27 22 41 62 22 / +225 07 09 23 57 63	2
33	HOTEL NIABLE	residencehotelniable@yahoo.fr	+225 27 22 50 59 29 / 07 47 76 09 80	2
34	HOTEL LORENZO	info@lorenzo-hotels.com	07 77 77 00 27 / 01 73 60 06 06	2
35	ROYAL HOTEL	royalhotelresidence@gmail.com	+225 27 22 50 78 46 / 07 07 89 08 08	2
36	HOTEL BELLECOTE ABIDJAN	info@hotelbellecoteci.com	27 22 50 27 60 / 07 58 19 80 58 / 05 00 33	2
37	HOTEL LA LICORNE	hotel.licorne@yahoo.fr	+225 27 22 41 07 98 / +225 07 77 87 84 57	2
38	HOTEL HORIZON	hotelhorizon@hotmail.com	+225 27 22 44 88 89 / 07 59 96 61 10	2
39	RESIDENCE TOURIST HOTEL	contact@touristhotel.ci	+225 07 40 72 69 88 / +225 27 22 50 65 52	2
40	LE MARLIN BLEU	reservations@lemarlinbleu.net	27 21 25 97 27 / 07 07 07 49 47	2
41	HOTEL LE WAFOU	hebergement@lewafou.com	+225 07 87 89 79 72 / +225 21 21 25 62 01	2

ANNEXE 4 : LISTE DE QUELQUES ETABLISSEMENTS BANCAIRES PRÉSENTS EN COTE D'IVOIRE.

N°	BANQUES	ADRESSE	CONTACTS
1	BANK OF AFRICA-CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)	Immeuble BOA-CI, angle avenue Terrasson de Fougères et rue Gourges, 01 BP 4132, Abidjan 01	+225 27 20 30 34 01
2	BANQUE ATLANTIQUE CÔTE D'IVOIRE (BACI)	Avenue Noguès, immeuble Atlantique, 04 BP 1036, Abidjan 04	+225 27 20 31 59 00 Télécopie : +225 27 20 21 59 51
3	BANQUE DE L'HABITAT DE CÔTE (BHCI)	22, avenue Joseph Anoma, 01 BP 2325, Abidjan 01	+225 27 20 22 60 00 / 27 20 22 39 39 Télécopie : +225 27 20 22 59 10
4	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE (BICICI)	Avenue Franchet d'Espérey, 01 BP 1298, Abidjan 01	+225 27 20 20 16 00 / 27 20 20 17 01 Télécopie : +225 27 20 21 21 90 / 27 20 20 17 00
5	BANQUE SAHÉLO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE (BSIC — CÔTE D'IVOIRE)	Abidjan Plateau, avenue Nogues, 01 BP 10323, Abidjan 01	+225 27 20 30 99 99 / 27 20 32 04 61 Télécopie : +225 27 20 32 04 60
6	BGFIBANK CÔTE D'IVOIRE	Abidjan Plateau, avenue Joseph Anoma, immeuble AMCI ,15e et 16e étages, 01 BP 11563	+225 27 20 25 88 00 Télécopie : +225 27 20 32 62 92
7	BRIDGE BANK GROUP CÔTE D'IVOIRE (BBG-CI)	33, avenue du Général de Gaulle, Plateau, 01 BP 13002 Abidjan 01, Côte d'Ivoire	+225 27 20 25 85 85 Télécopie : +225 27 20 25 85 75
8	CITIBANK CI	28, avenue Delafosse, immeuble Botreau-Roussel, 1er étage, 01 BP 3698, Abidjan 01	+225 27 20 21 46 10 Télécopie : +225 27 20 21 76 85
9	COFIPA INVESTMENT BANK - CÔTE D'IVOIRE (CIBCI)	Avenue Delafosse, immeuble Botreau Roussel, 04 BP 411, Abidjan 04	+225 27 20 30 23 02 Télécopie : +225 27 20 30 23 01
10	ECOBANK — CÔTE D'IVOIRE	Avenue Terrasson de Fougères, Immeuble Alliance	+225 27 20 21 10 41
11	NSIA BANQUE CÔTE D'IVOIRE (Ex-BIAO)	8-10, avenue Joseph Anoma, 01 BP 1274, Abidjan 01	+225 27 20 20 07 20
12	SOCIETE GENERALE DE CÔTE D'IVOIRE (SGCI)	5-7, avenue Joseph Anoma, 01 BP 1355, Abidjan 01	+225 27 20 20 12 34
13	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIB)	34, Bd de la République, immeuble Alpha 2000	+225 27 20 20 00 00
14	STANDARD CHARTERED BANK CÔTE D'IVOIRE	23, Bd de la République, 17 BP 1141, Abidjan 17	+225 27 20 30 32 00 /41

15	VERSUS BANK S.A.	Bd Botreau-Roussel, immeuble CRRAE	+225 27 20 25 60 60
16	BDU — CI	01 BP 5294, Abidjan 01	+225 27 20 20 30 50 Télécopie : +225 27 20 24
17	BOA (BANK OF AFRICA)	01 BP 4132, Abidjan 01	+225 27 20 30 34 00
18	BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI)	01 BP 670, Abidjan 01	+225 27 20 30 30 30
19	CORIS BANK INTERNATIONAL	01 BP 4690, Abidjan 01	+225 27 20 20 94 50

ANNEXE 5 : LISTE DE QUELQUES LIEUX DE RESTAURATION A ABIDJAN

N°	DENOMINATION	SPECIALITES	SITUATION	CONTACTS	MAIL	HORAIRE	COUVERT
1	RESTAURANT CHEZ YALINE	Africaine et Européenne	Plateau rue du commerce	05 07 71 04 00 05 05 19 51 79 27 20 32 03 92	restaurantchezyalinne@gmail.com	11h30-16h30	50
2	CHEZ GEORGES	Cuisine française et italienne	Rue du Commerce, Plateau	27 20 32 19 84 07 09 92 85 49 05 06 94 06 94	chezgeorges@gmail.com	12h-15h 19h-23h	30
3	RESTAURANT CHEZ MARCENE	Africaine et Européenne	Rue du Commerce, Plateau	27 20 22 55 50	labaiedemarcene@yahoo.com	12h-22h	400
4	NOUVELLE AFRICAN QUEEN'S	Africaine	En face de la pharmacie Longchamp	27 20 21 74 75 05 45 45 22 10	africanqueens2018@gmail.com	11h30-17h30	250
5	RESTAURANT MONDIAL	Africaine et Européenne	Plateau Avenue Chardy	07 89 30 18 84 05 42 99 89 21	norimagroup@gmail.com	11h30-15h 18h30-22h30	40
6	RESTAURANT SAAKAN	Africaine	Plateau Avenue Chardy	27 20 32 13 58 05 03 79 61 88	norimagroup@gmail.com	11h30-15h 18h30-22h30	100
7	RESTAURANT LA CROISETTE	Européenne	A proximité de la pyramide	27 20 21 27 86 07 09 01 04 04 07 87 87 89 54	traboulsi_anouar@yahoo.fr	11h30-15h 18h30-22h30	130
8	RESTAURANT L'ENTRACTE	Européenne	Immeuble Jecceda	27 20 54 29 14 07 87 62 87 62	reservation@leentracte-abidjan.com	12h-22h	80
9	RESTAURANT TAVERNE ROMAINE	Africaine et Européenne	A proximité de la pyramide	27 20 21 89 51 07 07 93 80 66	taverneromaine@gmail.com	12h-15h 19h-22h	100
10	RESTAURANT L'ESCALE KREYOLE	Afrique Caraïbes	Bd Lagunaire, Plateau Abidjan (après le Life Star)	27 20 22 40 46 05 05 55 27 14		12h30-15h30 18h30-23h30	38
11	RESTAURANT JARDIN DU RAIL	Africaine et Européenne	En face de la pharmacie Boulevard Carde	07 89 29 90 66		8h-22h	60

12	RESTAURANT BANIAN	cuisine africaine et européenne	Biétry, Boulevard de Marseille	27 21 35 28 59 07 07 07 43 41	infos@restaurantbanian.ci	12h-15h 19h-22h	60
13	RESTAURANT MONPARNASSE	cuisine française et italienne	Rue Pierre et Marie Curie, zone 4	27 21 34 35 01 07 07 07 80 57	guypasserini@gmail.com	12h-15h 19h-22h	160
14	RESTAURANT MEDITERRANEO	Italienne	Rue Pierre et Marie Curie, zone 5	27 21 25 75 02 05 05 50 14 23		12h-15h 19h-22h	46
15	ABOUSSOUAN	cuisine africaine	Treichville Av. Delafosse-Angle Bd Giscard d'Estaing	27 21 24 13 09	adousapim@yahoo.fr	12h-16h 19h-22h	80
16	KAITEN	cuisine japonaise	Rue du Docteur-Blanchard, zone 4	27 21 25 44 61 07 07 07 19 26	kaiten@aviso.ci	11h30-15h 18h30-23h	100
17	LE GRAND LARGE	Européenne	149 Bld.de Marseille, zone 4 Biétry	27 21 24 21 13 07 48 00 00 00	lgl.abidjan@gmail.com	11h30-15h 19h-23h	140
18	LE SOUKALO	cuisine africaine	Treichville, 1, Bld. Giscard d'Estaing	27 21 24 17 90 07 08 22 80 80	infos@restosoukalo.com	11h30-15h 19h-23h	150
19	LE RESERVOIR	cuisine africaine	Route de l'aéroport	27 21 24 97 85 07 09 86 86 81 66 81 81 31	lereservoirlouguehi@gmail.com	12h-22h	350
20	LA TERRASSE	libanaise et internationale	A l'entrée de zone 4	27 21 25 37 57 07 08 51 58 58	chour.bahaa@groupelaterrasse.com	9h-00h	170
21	MAQUIS LE PARASOLIER	Africaine et Européenne	Non loin de la pharmacie de la Piété	07 47 94 26 15		9h-22h	150
22	BOIS D'ENCENS	Africaine et européenne	vallon face de Timité and son	01 03 55 15 15		10h-22h	40
23	RESTAURANT PEPITES D'EPICES	Africaine	2 plateau-Vallons en face de Leader Price	07 77 05 10 22 07 49 85 58 28	gerard.candicio@pepites.ci	12h-16h 18h30-23h	20
24	RESTAURANT LA BAIE DE MARCENE	Africaine et européenne	Cocody Blockhaus	07 49 45 49 46	labaiedemarcene@yahoo.com	12h-22h	1000

25	LE PEKIN	Cuisine Asiatique	En face du collège Mermoz	27 22 44 41 63		9h-14h30 17h- 22h30	60
26	MAQUIS DUVAL	Africaine et Européenne	Cocody centre, à 100m du collège Sainte Marie	27 22 44 04 64 27 22 48 50 94 05 55 81 06 06	maqduval@yah oo.com	8h-24h	150
27	ESPACE 331	Africaine et Européenne	Cocody Mermoz	27 22 44 03 41 07 08 02 22 61	paulettayaoble @yahoo.fr	10h-24h	250